

## Compte-rendu de la FS et du CSAL du 19 juin 2024

### FS 19 juin (matin)

Présentation des changements au sein de l'ENFiP :

- Arrivée de Mme Cohen qui remplace Mme Rasteter en tant qu'APMP
- Départ de Mme Baptiste au 1<sup>er</sup> juillet. Intérim assuré par Mme Laurence PEROT jusqu'à l'arrivée au 1<sup>er</sup> septembre de M nomination de TOSSIM Assih.
- Transfert des missions relevant du CSAL et FS au service de Marie-France BELVO (RH) avec Amaury GRIMOIN

M Girault rappelle le contexte du budget FS de cette année. Mme Valérie SEGUY a obtenu une réponse d'accord du niveau de budget alloué correspondant à celui de l'année passée, si la consommation de la moitié du budget est atteinte toutefois. Le contexte actuel rend incertain toutefois le devenir du niveau de ce budget 2024.

M Girault précise que l'ouverture prochaine de signal fip à tous les agents avec une simplification du dispositif, qui est une bonne chose en soi, peut conduire à une augmentation des signalements de situations personnelles (plus ou moins fondées) et donc de dossiers à traiter. Il faudra être conscient de cela.

*À la demande de Solidaires Finances Publiques des suites du rapport EIPAS*, M Girault réaffirme sa volonté de redonner du sens au collectif, objectif notamment de la convention qui se tiendra à Aix.

Il indique qu'un groupe de travail séminaire RH pour mieux travailler ensemble (tous les responsables RH des établissements et du siège) va se tenir.

*À la demande des élus d'un point sur l'avancée actuelle du calendrier DUERP*, Mme Baptiste rappelle que le calendrier a été décalé suite à la mise en place de PREVACTIION. Les réunions dans les écoles se terminent. Pas de date pour le GT DUERP ENFiP arrêtée à ce jour, qui devrait se tenir en septembre.

*À la demande des élus d'un retour d'un GT handicap*, M Girault précise que ce GT est en cours avec une première réunion pour exposer les difficultés et les accompagnements et une seconde sur les outils.

### **Point sur l'ACIF Montpellier, suite à visite du site par EnfiP :**

- nettoyage des fientes de pigeons et intervention d'un fauconnier,
- augmentation à 100 % de la puissance de la VMC ce qui a permis d'augmenter la jauge des stagiaires mais M Maarek confirme une augmentation du bruit non adapté pour de la formation. *Solidaires Finances Publiques affirme que cela n'est pas durable dans le temps.*
- l'EnfiP a demandé une solution adaptée à la DDFiP 34. Une relocalisation est envisagée (recherche d'autres locaux en cours) mais l'enfiP doit faire attention à ne pas perdre au change. M

Girault précise que cette relocalisation doit être étudiée avec prudence afin de ne pas avoir de pertes de superficie pour nos formations.

*Solidaires Finances Publiques souligne l'implication des agents de l'acif de Montpellier qui ont préféré subir la situation pour garder la qualité de service pour les stagiaires.*

*Solidaires Finances Publiques profite du sujet pour rappeler le problème des conventions entre les directions hébergeantes et les Cif et Acif, le caractère précaire de ses services délocalisés dans les drfip et ddfip, et le peu d'intégration et le manque de consultation sur les projets immobiliers impliquant leur fonctionnement.*

M MAAREK rappelle que le responsable de la santé des agents des Cif et Acif reste l'ENFiP et non la direction locale, même si elle est hébergeante.

Stéphanie AUGÉ précise que les remontées ont été faites lorsque la situation s'est aggravée. La clarification a été apportée auprès des chefs de service des cif acif pour qu'ils informent leurs agents des personnes à contacter en cas de problème.

### **Absence de médecin de prévention dans la Nièvre :**

Une convention a été signée entre la DDFIP 58 avec groupement d'intérêt public SST pour que les agents DGFIP du 58 puissent avoir accès à un médecin de prévention sur des créneaux d'une demi-journée. Possibilité d'avoir accès à d'autres créneaux en donnant priorité aux agents en difficulté.

### **Examen des dépenses :**

Validation des dépenses conformément au GT précédent avec *rappel par Solidaires Finances Publiques du souci du bien-être et des conditions de vie au travail des agents.*

Échanges sur *l'absence de salle de sport sur l'établissement de Clermont* : M Girault affirme être plus sensible aux espaces de détente et de repos que de sport.

### **Retour sur la Visite de Noisiel**

Le secrétaire de la FS présente les observations des membres de la FS suite à la visite de la veille :

– accord pour réaménagement de l'espace détente accueil à condition que les stagiaires et permanents puissent venir boire leurs cafés. Accord de principe de Mme Cartier.

– proposition de faire du bureau Atscaf un espace de détente pour les permanents et le réaménagement d'un espace de la cafétéria pour créer un nouveau bureau Atscaf. *L'intersyndicale FS est pour une approche globale*

– FIP Lab : les élus FS relèvent les problèmes humidité, la défaillance apparente de l'aération liée à la VMC, la présence de chaises non adaptés à des bureaux de formateurs.

Mme Cartier précise que la VMC a été changé. *Les OS soulignent le fait que l'installation n'est pas à la hauteur.* Mme Baptiste reconnaît la nécessité de mettre des fauteuils pour les permanents.

– Demande d'accès au Gymnase pour les permanents de Noisy. Accord de principe de Mme Cartier qui souligne les difficultés de sécurité d'accès au bâtiment.

## **CSAL 19 juin (après-midi)**

M Girault précise qu'il faut faire preuve de modération et de prudence et attendre de voir les résultats des élections. Le corps des décideurs est attaché aux valeurs de la république.

Il rappelle l'importance du devoir de réserve et déplore que celui-ci ne soit pas respecté par certains stagiaires sur les réseaux sociaux nécessitant la mise en place de mesures disciplinaires.

Il relève le souci du sort des fonctionnaires et souligne l'incertitude sur le futur budgétaire du programme 156 et du devenir des effectifs, la ligne de la politique emplois n'étant pas arrêtée. L'évolution à la hausse des recrutements contractuels ou par d'autres voies demeure une inconnue, de même que le volume des stagiaires.

À la demande d'harmonisation du dispositif de congés sur l'ENFiP, M Girault indique la tenue d'un GT en septembre pour réfléchir à un dispositif d'harmonisation au regard des différences entre les établissements mais pas une vision unique.

### **Suite de scolarité des C :**

Les Aafip qui ne participeront pas à la dernière semaine de spécialisation seront mis à disposition de leur direction, donc rejoindront leur poste ou seront mis en télétravail.

Pour les autres, concernés par la spé, il est toujours prévu de réaliser ces séances en présentiel. Délai 5 jours d'installation pour tous.

Le télétravail est préconisé pendant la période des JO et également pour les permanents dont les sites sont concernés par les JO ou lors d'un passage de la flamme. (cas à Noisy le 25 juillet)

Les agents ne seront pas affectés de la même façon selon l'impact des JO, ils sont gérés par leurs directions territoriales. L'Enfip préconise le télétravail mais les directions d'affectations demeurent décisionnaires.

### **Analyse fiche CVT et observatoire interne**

Mme Baptiste précise avoir réalisé un Audit sur la prise de congés à l'ENFiP et relève un nombre conséquent de jours déposés en CET. Elle souligne en parallèle le fait que certains ne prennent que très peu de congés sur la période d'août. Il faut analyser les causes du nombre de jours déposés en CET.

*Solidaires Finances Publiques rappelle que les périodes propices au dépôt de congés sont disparates selon les établissements et que la charge de travail élevée ne permet pas de prendre toutes les périodes de coupures, nécessaires pour préparer les cours à suivre ou effectuer des travaux documentaires.*

M Girault reconnaît la contrainte existante à l'ENFiP pour le dépôt de congés et le fait que l'augmentation du volume de stagiaires conduit à limiter d'autant cette flexibilité.

*Les OS soulignent le fait que la non-validation des congés suffisamment à l'avance est une entrave à la réservation de vacances.*

Il est également relevé que les dépôts de contraintes doivent être possibles, par l'application du dispositif de facilités horaires prévu par l'instruction harmonisée, sans l'obligation associée de dépôt de congés qui est appliquée dans certains établissements.

M Girault souligne apporter une attention particulière à l'augmentation des incidents stagiaires en notant toutefois qu'il s'agit souvent d'éléments externes.

*Les OS déplorent que des e-formations destinées à un travail en autonomie soient fléchées comme à réaliser en établissement.*

Céline Sage et Stéphanie Daniel rappellent qu'il n'est pas prévu dans le référentiel de réaliser des séances numériques en présentiel, la création de contenu digital vise à être déroulé en autonomie.

Cela doit rester très exceptionnel en cas de contrainte de planning ayant conduit à placer un cours présentiel avant ou après cette séance.

M Girault souligne l'augmentation en 2023 du nombre de recours hiérarchiques et une grande disparité dans les appréciations (notamment approche croix).

Il affiche la volonté recherchée pour 2024 d'une approche la plus harmonisée possible.

M Girault présente le dispositif envisagé de l'ajout d'un stage obligatoire en entreprise pour les inspecteurs stagiaires affectés en CF, tout en soulignant la problématique de trouver des entreprises volontaires pour accueillir le volume de stagiaires concernés.

Céline Sage indique que celui-ci pourrait être positionné après la FPP (début septembre) sur une durée de 15 jours. Un retour écrit, très court, est envisagé.

### **La réunion plénière à Aix**

La volonté est de créer des temps d'échanges entre les collègues. Les repas seront assurés et le programme est en cours de finalisation. Des enseignants référents ont été retenus pour faciliter notamment l'orientation de chacun au cours de ces journées.